



COMMISSION DE SUIVI DE SITE EPC Flines-Lez-Râches

Sous préfecture de Douai

Le 14 juin 2017

Collège "Administrations de l'Etat"

Madame GALLO, Sous-préfecture de Douai
Madame CHEVALIER, DREAL
Madame LEFEBVRE , DDTM

Collège "Exploitant"

Monsieur ALESSANDRONI, EPC
Monsieur MESSINA, EPC
Monsieur BIZART, EPC
Monsieur DUBOIS, EPC

Collège "salariés"

Madame SCHWABE, EPC, Représentante du CHSCT

Collège "Collectivités"

Madame MORTELETTE, Maire d'Anhiers
Monsieur COPIN, Mairie de Flines-lez-Râches
Madame DOUDOU, Mairie de Flines-lez-Râches

Collège "Riverains"

Monsieur MIROIR, Riverain

Personnes qualifiées

Monsieur FALEMPE, SDIS 59

Secrétariat de la CSS

Monsieur BELHANAFI, S3PI

ORDRE DU JOUR

I.	Introduction du président de la CSS	3
II.	Bilan d'activité et environnemental de l'établissement EPC pour l'année 2016 (risques technologiques et risques chroniques)	3
III.	Questions et échanges	4

I. Introduction du président de la CSS

Madame GALLO salue les participants.

Il est procédé à un tour de table.

II. Bilan d'activité et environnemental de l'établissement EPC pour l'année 2016 (risques technologiques et risques chroniques)

Monsieur MESSINA rappelle que le groupe EPC est un producteur pyrotechnique. Il est également distributeur en Europe et en Afrique sur le marché des mines, des carrières, des travaux publics et du sismique.

En France, le groupe EPC compte 13 dépôts pour un effectif total de 1 970 personnes.

Monsieur MESSINA présente le fonctionnement du site de Flines Les Râches.

Le site réceptionne et stocke des produits d'explosifs et d'amorçage. Il ne réalise aucune activité de fabrication. L'activité du site n'a donc aucune incidence sur l'environnement car il n'y a pas de rejets d'eau, de gaz dans l'environnement ou de production de déchets industriels. En outre, le trafic routier est limité.

Monsieur MESSINA présente le bilan du système de gestion de la sécurité.

Le nombre de remontées d'informations est de 6 pour EPC et de 2 pour le site de Flines.

En 2016, des formations réglementaires, des formations internes, et des formations continues ont été organisées.

Le groupe EPC s'est fixé comme objectif de renforcer la culture sécurité. En 2016, l'ensemble du personnel a ainsi suivi la formation *esprit d'équipe*. Par ailleurs, des personnes ont été nommées *messagers*. Le rôle de ces personnes est de sensibiliser leurs collègues sur les risques.

Par ailleurs, une inspection interne sur le transport a été réalisée en mars 2016. Une inspection sur le transport a également été réalisée en avril 2016 par la DREAL sur les aspects transports. De plus, une inspection interne sur la sûreté, une visite de l'animateur sécurité, une inspection de la DREAL sur la gestion de la sécurité et des modifications, ainsi qu'un exercice POI, ont également eu lieu durant l'année 2016.

Les vérifications réglementaires annuelles ont été effectuées. Des mesures particulières ont été prises dans le cadre de la sûreté.

Par ailleurs, en raison de l'organisation d'une ducasse et d'une braderie, la réglementation impose un déstockage les deux premiers week-ends de juillet (le stock ne doit pas représenter plus de 8 tonnes).

Le site est placé sous télésurveillance. En outre, suite à l'étude de sûreté quinquennale réalisée le 9 décembre 2015, la sûreté du site est renforcée.

Monsieur MESSINA présente les retours d'expérience.

Un chauffeur est tombé dans le dépôt en raison d'un mauvais éclairage. Des actions correctives ont été menées.

Par ailleurs, une effraction a eu lieu dans les bureaux, situés à l'extérieur du site. En outre, un véhicule léger a été volé.

De plus, lors du dépotage d'une citerne de matrice, un tuyau branché est sorti de son emplacement.

En outre, le tuyau de pompage d'un camion UMFE s'est déroulé sans pouvoir l'arrêter.

Des migrants se sont introduits dans un camion.

Chez un client, un atelier d'extraction était positionné à proximité du tir.

III. Questions et échanges

Madame GALLO demande des précisions quant à l'intrusion de migrants dans un camion.

Monsieur MESSINA lui répond sur les circonstances et indique que les systèmes de sécurité ont été renforcés.

Monsieur MIROIR s'enquiert du nombre de camions qui circulent sur le site.

Monsieur MESSINA précise sur le nombre de camions en approvisionnement et en livraison sur le site.

Madame CHEVALIER demande des précisions quant au REX relatif à la citerne.

Monsieur MESSINA précise que l'opérateur n'a pas actionné le système de clip. Un œillet s'est ainsi ouvert. Du produit s'est déversé à l'extérieur du bâtiment, sans conséquence.

M. FALEMPE indique que l'exercice réalisé en 2016 s'est bien passé.

Monsieur MESSINA assure que les remarques formulées lors de l'exercice seront améliorées.

Madame SCHWABE considère que le niveau de sécurité est satisfaisant.

Pour le Préfet et par délégation,
Pour le Sous-Préfet,
La Secrétaire Générale Adjointe,
Caroline GALLO

